

de construction et d'orientation des institutions internationales de l'époque. Il n'est pas étonnant qu'au moment de la création de l'OCDE, un Canadien, le ministre des Finances de l'époque, M. Donald Fleming, fut choisi pour présider sa première Session ministérielle en 1961. Au cours des années qui suivirent, les ministres canadiens ont contribué activement à orienter l'OCDE vers de nouveaux domaines pour favoriser une coordination économique internationale plus efficace. En 1985, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, et le ministre des Finances, Michael Wilson, ont présidé la 25^e Conférence ministérielle annuelle de l'OCDE.

Outre les analyses produites par le Secrétariat, les échanges d'information et la mise en commun des expériences donnent aux Canadiens un précieux aperçu des politiques nationales de bon nombre des principaux partenaires économiques du Canada. Les études de l'OCDE analysent de l'extérieur, de façon à la fois critique et impartiale, la performance et les politiques économiques du Canada. D'autre part, les discussions au sein de l'OCDE permettent aux décideurs canadiens d'influer sur les politiques des partenaires du Canada qui font partie de l'OCDE et d'aider à trouver des solutions aux problèmes économiques internationaux. Bref, pour le Canada, en plus d'être une des pierres d'angle du système économique multilatéral, l'OCDE est d'une aide inestimable pour l'élaboration des politiques nationales.

La coordination des politiques économiques

L'OCDE est surtout connue pour son rôle de coordination des politiques macro-économiques. L'objectif dans ce domaine est d'encourager des politiques qui conjuguent une croissance économique soutenue, le plus haut niveau d'emploi possible et la stabilité des prix.

Au sein du Comité de politique économique, les représentants des pays membres se réunissent deux ou trois fois l'an pour évaluer une vaste gamme de politiques économiques, examiner et critiquer leurs approches respectives, et échanger leurs perceptions des perspectives économiques. L'apport du Secrétariat consiste à

analyser les conséquences des politiques macro-économiques de ses membres dans l'optique de la performance économique nationale et internationale. Ses analyses et ses prévisions économiques sont mondialement réputées.

Les nombreuses publications de l'OCDE, comme les *Études économiques* de chaque pays membre, les *Perspectives économiques* (biennal) et les *Perspectives de l'emploi* (annuel), tâtent continuellement le pouls de la situation économique mondiale et des membres de l'OCDE à l'intention des gouvernements, des entreprises, des universités, des médias et du grand public.

Le Canada considère l'OCDE comme l'endroit idéal pour faire progresser les questions économiques internationales. En tant que membre des Sommets économiques et du Groupe des Sept (ministres des Finances), il joue un rôle actif dans les discussions économiques de l'OCDE.

L'OCDE, le défi économique et l'adaptation au changement

Le milieu économique international a beaucoup changé depuis la création de l'Organisation en 1961. Les années 60 furent, à bien des égards, l'âge d'or des pays membres de l'OCDE. À la première réunion ministérielle, les participants ont fixé à 50 % l'objectif de la croissance économique pour la décennie; en fait, le PIB réel s'est accru de 70 % et le taux d'inflation a rarement dépassé 3 %. Par contre, les années 70 et 80 ont présenté une série de défis de taille : faibles taux de croissance, effondrement des taux de change fixes, protectionnisme commercial, crises du pétrole, inflation, stagnation économique, chômage persistant, dégradation de l'environnement et nouveau rôle spectaculaire des sciences et de la technologie dans la croissance économique.

Pour relever ces défis, l'OCDE a réorienté ses efforts. Plusieurs des nouveaux thèmes abordés, notamment l'ajustement des structures, le protectionnisme, la technologie et l'adaptation socio-économique, les aspects écologiques de la croissance économique et la sécurité énergétique, débordent les approches sectorielles traditionnelles.

Le ralentissement de la croissance dans les années 70 a, par exemple, suscité des questions sur la capacité des économies de l'OCDE à s'adapter aux changements de situation, à créer

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

NOV 23 2000

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

6030025P